



Vote du plan de partage par l'ONU

La création de l'Etat d'Israël

Le plan de partage de la Palestine

Rejeté par les Arabes, le plan de partage de l'ONU du 29 novembre 1947 divise la Palestine entre un Etat juif et un Etat arabe. Il débouchera le 14 mai 1948 sur la proclamation d'indépendance de l'Etat d'Israël par David ben Gourion.

Les frontières d'un futur Etat juif

En 1947, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, réunie en session spéciale, désigne une commission de 11 membres pour étudier le problème de la Palestine.

Malgré l'opposition arabe, le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale adopte le plan de partage de la Palestine en deux Etats. Jérusalem et sa région étant placés sous administration de l'ONU.

Trente-trois pays votent pour la résolution : Afrique du Sud, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Biélorussie, Canada, Costa Rica, Danemark, République dominicaine, Equateur, Etats-Unis, France, Guatemala, Haïti, Islande, Liberia, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Ukraine, Union soviétique, Uruguay, Venezuela.

Treize pays votent contre : Afghanistan, Arabie saoudite, Cuba, Egypte, Grèce, Inde, Iran, Irak, Liban, Pakistan, Syrie, Turquie, Yémen.

Dix pays s'abstiennent : Argentine, Chili, Chine, Colombie, Ethiopie, Grande-Bretagne, Honduras, Mexique, Salvador, Yougoslavie.



Le plan de partage onusien. Document édité par *Le Monde*

Source : Jean-Pierre Derriennic, *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Armand Colin, 1980.